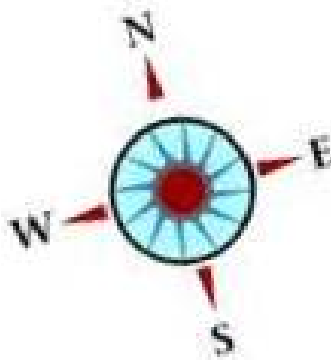




Val de Marne

☎ 01.43.99.65.48

sudtresor.094@cp.finances.gouv.fr

N° 33 - Novembre 2005

**Ne perdez pas le nord.
prenez des nouvelles de SUD**

Journal syndical d'humeur, d'humour et d'opinions

Solidaires Unitaires Démocratiques au Trésor est un syndicat de proposition, capable de construire et d'agir pour défendre au mieux les intérêts collectifs et individuels, matériels et moraux des agents. Indépendant, mais pas isolé, SUD Trésor fait partie au niveau ministériel de la (Fédération Des Syndicats



Unitaires), 2^{ème} organisation syndicale et au niveau interprofessionnel de l'Union Syndicale Solidaires.



MOUVEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2005

Le département compte 5 arrivées par mutation (3 agents de recouvrement et 2 contrôleurs) et 7 départs par mutation (5 agents de recouvrement et 2 contrôleurs) !

Départs par mutation du département

Cadres_C

BOUDIGNON Sandra actuellement à l'Haÿ-les-Roses est mutée dans le Puy-de-Dôme

CARISEY Claire actuellement à Villejuif Hôpital est mutée dans les Bouches-du-Rhône

CHAUVIN Christine réintègre dans la Dordogne

FELLAH Nawal actuellement à la TG-service TTC est mutée dans la Gironde

RANDOING Christophe actuellement à Nogent-sur-Marne est muté dans l'Allier

Cadres_B

CARDINAL Ghislaine actuellement à la TG-service APD est mutée dans le Puy-de-Dôme

DUPUIS Catherine actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est mutée dans la Seine-Saint-Denis

DECLARATION LIMINAIRE des élus SUD Trésor commune aux Commissions Administratives Paritaires Locales N°2 et 3 du 15 novembre 2005

Le mouvement de mutation est encore une fois très pauvre, 5 arrivées (2 B et 3 C) contre 7 départs (2 B et 5 C). L'effectif du département est comme d'habitude déficitaire.

Même si sur le papier, la situation n'est pas si catastrophique que cela (-13,1), dans les bureaux, la souffrance au travail est réelle.

Au sujet des équipes de renfort et de leurs secteurs géographiques, nous vous avons demandé à plusieurs reprises et vous vous étiez engagé à nous fournir des tableaux plus détaillés. En effet, les agents intéressés par ce métier souhaitent avoir des informations précises. Or, force est de constater, qu'une fois de plus, les tableaux fournis dans les documents préparatoires sont des plus succincts. A quand une prise en compte de nos demandes répétées ?

Nous constatons, de nouveau, que tous les agents n'ont pas connaissance de l'avis rendu par leur chef de poste ou de service sur leur demande de mutation. Nous ne voyons pas ce qui peut s'opposer à cette exigence de transparence sur leur chance de voir satisfaire leur demande de mutation.

Vous avez également inscrit à l'ordre du jour de la CAP des B, le recrutement d'un travailleur handicapé par voie contractuelle au 1^{er} mars 2006. Depuis que nous siégeons à cette CAP, nous n'avons jamais eu à connaître le recrutement de personnes handicapées. Est-ce la première année qu'a lieu un recrutement de contractuel handicapé ?

De même, nous souhaiterions avoir des informations sur les agents qui peuvent être affectés dans les services de notre département, dans le cadre de restructurations extérieures à notre administration, comme par exemple, l'Imprimerie Nationale.

Enfin, conformément au décret n° 82-451 du 28 mai 1982 et à son article 29 : « Un procès-verbal est établi après chaque séance. Il est signé et contresigné par le secrétaire et le secrétaire adjoint et transmis, **dans le délai d'un mois**, aux membres de la commission ». Or, il s'avère qu'à chaque fois ou presque les procès-verbaux nous parviennent très tardivement. Nous demandons que la Direction veiller à respecter ce délai réglementaire.

Compte-rendu des CAP de mutations des cadres B et C du 15 novembre 2005

En préambule des 2 CAP, les 3 organisations syndicales ont, chacune, lu une déclaration.

Le TPG y a ensuite répondu.

I - Agents de l'Imprimerie Nationale

En réponse à notre déclaration, le TPG a indiqué que, par le passé, suite à des restructurations au sein

d'autres administrations, rattachées au MINEFI, nous avons accueilli des agents de la Douane et de la Poste notamment. Ainsi, suite à la réorganisation de l'Imprimerie Nationale, 9 personnes étaient susceptibles de venir dans le Val-de-Marne. Diverses rencontres ont eu lieu et seuls 2 agents de catégorie C ont été recrutés pour travailler au centre d'encaissement. Il est possible qu'un agent de catégorie A puisse rejoindre le département, s'il est intéressée par les emplois que la Direction lui proposera.

II - Le recrutement de contractuels handicapés

La Direction nous a indiqué recruter en moyenne 1 agent par an, qu'il soit de catégorie C, B ou A. Depuis plusieurs années, 3 ou 4 agents ont été recrutés dans le département.

100 dossiers ont été examinés. La sélection se fait sur dossier, car il n'y a pas de concours.

Les candidats sélectionnés ont un entretien de 3/4 d'heure en moyenne avec un jury composé du Chef des Services du Trésor Public (Mlle GUILLOUET), du Chef de service des Ressources Humaines (Mlle LAMURE) et du Médecin de Prévention (Dr LEMAITRE-PRIETO).

Les candidats peuvent postuler dans plusieurs départements à la fois. Ce sont les agents handicapés qui choisissent au final le département dans lequel ils souhaitent travailler.

III - Les équipes de remplacement

Pour le TPG, *« il y a un petit problème car il n'y a pas beaucoup de demandes »*. Les vacances sont surtout dans l'équipe de secteur local. *« On préférerait, nous a-t-il dit, un vivier plus important pour avoir une meilleure sélection, car les candidats actuels ne répondent pas au profil souhaité. »*

L'appel de candidature précédent ayant eu peu de succès, un nouvel appel de candidature va donc être relancé. Le TPG nous a ainsi décrit le profil exigé... *« On veut avoir des apôtres colportant dans les trésoreries les principes organisationnels définis par la TG. Le candidat type doit donc être à la fois technicien, pédagogue, compétent, expérimenté, ayant une autorité naturelle, pour convaincre les agents, y compris les comptables. Nous demandons donc des agents bons et même très bons. Ils doivent être capables d'accompagner les réformes, notamment le démarrage d'HELIOS dans le secteur local, qui est un changement important. Entre Charenton-le-pont et Villeneuve-le-Roi les besoins en personnes qualifiées sont importants. Il en est de même pour COPERNIC dans les trésoreries impôts. »*

Après concertation avec les agents composant actuellement ces équipes, il a été décidé qu'ils n'auraient plus de secteur géographique déterminé.

IV - Choisy le Roi

Suite à l'incendie de la trésorerie, la Direction a tenu à saluer les efforts tout à fait exceptionnels des agents de cette trésorerie, des agents de service de la Trésorerie Générale et de la Recette des Finances, pour leur participation au nettoyage du poste et la rapidité du déménagement ainsi que les agents du SAU (Service Assistance Utilisateurs), pour leur rapidité dans le test du matériel informatique et sa remise en état.

M. CHARPENTIER et Mlle GUILLOUET ont également souligné la solidarité de la DGI, qui a mis à notre disposition, des locaux situés au 7^{ème} étage dans la tour Orix. Ils sont ouverts au public depuis le 14 novembre après-midi, mais de par leur localisation, ils sont incompatibles avec le transport de fond. La trésorerie n'a donc plus de caisse pendant 2 mois, durée approximative des travaux de remise en état des locaux incendiés. Les travaux de réfection (électricité, peintures, ouvrants) seront achevés en principe d'ici début janvier 2006.

Pendant ce laps de temps là, les paiements en numéraires s'effectueront dans les autres trésoreries, à Orly principalement.

V - Avis rendu sur les demandes de mutations

Suite à notre interpellation dans notre déclaration liminaire, la Direction s'est engagée à rappeler aux chefs de poste/service, de rendre compte aux agents concernés de l'avis rendu sur leurs demandes de mutations.

CAP des cadres B

Arrivées par mutation dans le département

ROUGIER Cécile en provenance de la Paierie Générale du Trésor (75) sera affectée à la TG service Ressources Humaines (ex service du personnel)

DESCAZAUX Karine en provenance de la Recette Générale des Finances (75) sera affectée à la TG Centre d'encaissement

Mutations internes au département

28 contrôleurs demandaient un changement de poste dont 15 dans le cadre de la restructuration prévue le 1^{er} janvier 2006. Seules 12 demandes ont été satisfaites dans le cadre de la restructuration, bien qu'une seule ait eu un avis défavorable.

1 contrôleur ne faisait plus de demande interne au département, puisque muté dans un autre département à la même date.

2 personnes n'ont pas obtenu satisfaction dans le cadre de la restructuration, bloquées dans leur poste d'origine. Elles sont sans doute indispensables à la bonne marche de la trésorerie... *Nous avons demandé que leur demande soit réétudiée prioritairement l'an prochain*, d'autant plus que pour l'un des 2, « ça relève d'un mouvement d'humeur »... !

Parmi les 13 contrôleurs demandant un changement d'affectation, 2 seulement ont obtenu satisfaction hors restructuration.

Les demandes des 11 autres personnes ont été refusées pour les motifs habituels : trop récentes dans le poste (moins de 3 ans), avis défavorable du chef de service/poste qui bloque l'examen de la demande au cours de la CAP, ou demandaient des trésoreries sans vacances d'emplois, ou étaient issus de trésoreries en sous-effectif ou à effectif minimal.

Le TPG a voulu donner satisfaction à tout le monde, particulièrement à ceux qui voulaient suivre leur métier. De plus, les agents de Champigny-sur-Marne Municipale étaient prioritaires dans leurs choix, puisque la trésorerie fermera.

Le TPG n'a pas souhaité dégarnir la trésorerie de Champigny-sur-Marne qui est une « *structure accueillante* » (dixit). Il faut trouver et conserver des agents qui connaissent bien l'impôt. Il n'y avait pas suffisamment de candidats souhaitant être affecté à Champigny-sur-Marne.

Par ailleurs, les personnes demandant, entre autres, l'équipe de remplacement n'avaient pas le profil souhaité.

1/ De postes à postes dans le cadre de la spécialisation

BARBIER Nicole actuellement à Villiers-sur-Marne est mutée à Champigny-sur-Marne

CHAPUIS Catherine actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est mutée à Villiers-sur-Marne

DEFOUR Joël actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est muté à Val-de-Marne Amendes

GANTOIS Brigitte actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est mutée à Nogent-sur-Marne

GAU Jean-Nicolas actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est muté à Villiers-sur-Marne

GUY Martine actuellement à Villiers-sur-Marne est mutée à Chennevières-sur-Marne

ROUSSEL David actuellement à Boissy-Saint-Léger est muté à Gentilly

RABUTEAU Chantal actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est mutée à Saint-Maur-des-Fossés Municipale

SCIOTINO Marie actuellement à Chennevières-sur-Marne est mutée à Champigny-sur-Marne

TOUPET Nicolas actuellement à Villiers-sur-Marne est muté à Chennevières-sur-Marne

VILLACA Alain actuellement à Boissy-Saint-Léger est muté à Champigny-sur-Marne

2/ De postes à postes hors spécialisation

CALLARD Philippe actuellement à Saint Maurice Hôpital est muté à Saint-Maur-des-Fossés

CHEVALLIER Mireille actuellement à Vincennes est mutée au Perreux-sur-Marne

Notre coup de gueule :

Il nous semble anormal que 2 agents issus d'une même trésorerie n'aient pas les mêmes droits à mutation. Nous en voulons pour preuve, ce qui vient de se passer au cours de cette CAP.

Il était une fois, 2 agents travaillant dans la trésorerie de F. Ce poste est restructuré.

Ces 2 agents demandent leur mutation : CM demande V, RF et LP

et RD demande LP et RF.

Seul CM obtient sa mutation pour V. Jusque là, c'est normal, puisque c'est son 1er choix.

RD continue donc de demander sa mutation pour les mêmes choix, puisqu'elle n'a pas obtenu satisfaction. Or, CM demande à nouveau, moins d'un an après sa mutation, une nouvelle mutation pour LP, qui était son 3e choix l'an passé.

1 an plus tard, devinez qui est muté ? C'est là que le scandale, à notre sens, intervient.

CM qui avait déjà obtenu satisfaction la première fois pour V, son 1er choix d'alors, obtient à nouveau satisfaction pour LP que RD demandait également en 1er choix depuis plus d'1 an. Ainsi RD attend toujours d'être mutée sur son 1er choix qui vient d'être pris par CM... Vous suivez ?

Cela nous semble injuste, et nous ne nous sommes pas privés de le dire, même si la Direction, droite dans ses bottes, n'a pas voulu revenir sur ses choix.

3/ De postes vers TG

HICHER Régine actuellement à Boissy-Saint-Léger est mutée à la TG service Amendes et Produits Divers

Mouvements internes à la résidence administrative

Interne à la TG

MASSE Nicole du service de la Dépense est mutée au service Trésorerie, Transferts, Centralisation

<i>Vote sur l'ensemble du mouvement :</i>	POUR :	Administration
	CONTRE :	CGT et FO
	ABSTENTION :	SUD

Certains agents ont été mutés selon leurs choix, d'autres en revanche n'ont rien obtenu du tout. Par conséquent, pour ne pénaliser personne, nous nous sommes abstenus.

Vos élus : Richard COUTAT
Trésorerie de Vincennes

 01.43.28.08.91

Marie-Claire CAILLE
TG - Pensions

 01.43.99.65.03

CAP des cadres C

Arrivées par mutation dans le département

HAZERA Bertrand en provenance de La Réunion sera affecté à Villejuif Hôpital

MARCHINI Stella en provenance des Bouches-du-Rhône sera affectée à l'Haÿ-les-Roses

MOTTARD Alain en provenance de la Recette Générale des Finances (75) sera affecté à la TG service TTC (Trésorerie, Transferts, Centralisation)

Mutations internes au département

24 agents de recouvrement demandaient un changement de poste dont 13, soit un peu plus de 50 % des demandes, dans le cadre de la restructuration prévue le 1^{er} janvier 2006. Seules 12 demandes ont été satisfaites dans le cadre de la restructuration, bien que toutes aient eu un avis favorable. 1 agent n'a pas obtenu satisfaction dans le cadre de la restructuration, puisque le poste dont il était issu était « *assez dégarni comme cela* » (dixit la Direction) et il demandait un poste considéré comme étant en sureffectif.

Parmi les 11 autres agents demandant un changement d'affectation, 1 seulement a obtenu satisfaction hors restructuration.

Les demandes des 10 personnes ont été refusées pour les motifs habituels : trop récentes dans le poste (- de 3 ans) : 3 personnes concernées, soit il y a un avis défavorable du chef de poste (3 agents), soit ces personnes étaient issues de trésoreries en sous-effectif ou effectif minimal, et/ou demandaient des trésoreries sans vacances d'emplois (10 agents concernés).

L'addition des personnes concernées par l'un ou l'autre des motifs (16) est plus importante que le nombre initial (10), car certaines personnes sont handicapées à plusieurs titres.

Le TPG a voulu donner satisfaction à tout le monde, particulièrement à ceux qui voulaient suivre leur métier. Ainsi, les agents de Champigny-sur-Marne Municipale étaient prioritaires dans leurs choix, puisque la trésorerie fermera.

Les agents demandant, entre autres, l'équipe de remplacement n'avaient pas le profil souhaité.

1/ De postes à postes dans le cadre de la spécialisation

BIGUET Sébastien actuellement à Villiers-sur-Marne est muté à Chennevières-sur-Marne

CHADONNET Éric actuellement à Boissy-Saint-Léger est muté à Chennevières-sur-Marne

CLARISSE Béatrice actuellement à Villiers-sur-Marne est mutée à Champigny-sur-Marne

FREMIN Nadège actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est mutée à Villiers-sur-Marne

JALMA Mickaël actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est muté à Villiers-sur-Marne

LAMOUCHE Valérie actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est mutée à Vincennes Municipale

LASCROUX Frédéric actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est muté à Villiers-sur-Marne

RAJAONA Renée actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est mutée à Villiers-sur-Marne

RUER Sophie actuellement à Villiers-sur-Marne est mutée à Chennevières-sur-Marne

ADAM Annie actuellement à Villiers-sur-Marne est mutée à Chennevières-sur-Marne

2/ De postes à postes hors spécialisation

MARQUES BASTOS Élisabeth actuellement à Saint-Maur-des-Fossés est mutée à Créteil Hôpital

Mouvements internes à la résidence administrative

DENIZON Audrey de l'Équipe de renfort en résidence est mutée au centre d'encaissement de la TG avec effet au 1er septembre 2005 !! (Ce qui ne change rien dans les faits puisque les agents affectés dans l'équipe de renfort en résidence travaillent d'abord au centre d'encaissement).

Interne à la TG

FORESTIER Alain de la TG service TTC à la Paierie Départementale

Interne à la TG

ETHEVENIN Sandrine du service CFD est mutée au service Immobilier et sécurité

NEGRE Valérie du service CFD est mutée au service Amendes et Produits Divers

NOTA : Suite au départ de ces 2 personnes du service Contrôle Financier Déconcentré, seuls 1 agent et le chef de service restent !! Ce service va perdre du travail car un nombre certain d'ordonnateurs partent. Fermeture en vue...!

Interne à Champigny-sur-Marne

CHEVALLIER Marie-Cécile actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est mutée à Champigny-sur-Marne

SOLAR Nathalie actuellement à Champigny-sur-Marne Municipale est mutée à Champigny-sur-Marne

Vote sur l'ensemble du mouvement : POUR : Administration
ABSTENTION : SUD, CGT et FO

Certains agents ont été mutés selon leurs choix, d'autres en revanche n'ont rien obtenus du tout. Par conséquent, pour ne pénaliser personne, nous nous sommes abstenus.

Vos élues : Géraldine HERVE
 Local SUD Trésor
 ☎ 01.43.99.65.48

Danièle SCOLAN
TG - Atelier de saisie
☎ 01.43.99.38.76

Nos revendications de transparence :

Il est impératif que les élus en CAP puissent disposer d'un tableau retraçant de manière exhaustive l'ensemble des demandes de tous les agents du département, qu'elles émanent des trésoreries ou de la Trésorerie Générale, que ce soit pour un poste ou pour un service de la TG, de manière à avoir une vue d'ensemble des demandes en attente. Nous souhaitons également que l'ancienneté de la demande soit mentionnée.

De plus, la liste des agents de la TG qui demandent à changer de service, ou des agents en poste dans une trésorerie demandant à changer de trésorerie sur la même résidence administrative ne nous est toujours pas fournie. Il paraît indispensable qu'un tableau soit transmis aux élu(e)s du personnel dans les documents préparatoires à la CAP, afin qu'ils exercent leur mandat en toute transparence.

Si nous persistons dans cette demande, c'est tout simplement dans un souci d'impartialité. Nous ne voulons pas nous contenter de gérer les mouvements de mutation avec ce que la Direction veut bien nous donner comme éléments.

De plus, nous demandons régulièrement que nous soit communiqué le détail par secteur géographique des équipes mobiles, mais toujours rien ne nous est fourni en ce sens, bien que la Direction s'y soit engagée.

SITUATION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS DANS LES ÉQUIPES MOBILES

1/ Équipe des enquêteurs

Équipe complète : 3 contrôleurs et 3 agents de recouvrement

2/ Équipe de renfort départementale secteur recouvrement

- 1,00

Effectifs théoriques non détaillé : 8 agents

Effectifs réels : 3 contrôleurs et 4 agents de recouvrement

3/ Équipe de renfort départementale secteur local

- 6,20

Effectifs théoriques non détaillé : 15 agents

Effectifs réels : 4 contrôleurs et 4,80 agents de recouvrement

4/ Équipe de renfort en résidence

- 11

Effectifs théoriques : 6 contrôleurs et 7 agents de recouvrement

Effectifs réels : 2 contrôleurs

SITUATION PRÉVISIONNELLE DES EFFECTIFS PNC + TG

PNC	TG	RF	TOTAL GENERAL
Cadres B : - 11	Cadres B : - 3,3	Cadres B : - 0,4	Cadres B : - 14,7
Cadres C : + 5,1	Cadres C : - 3,3	Cadres C : - 0,2	Cadres C : + 1,6

Est-ce encore nécessaire de commenter ces chiffres qui nous semblent complètement déconnectés de la réalité ?

NE PERDEZ PAS LE NORD, REJOIGNEZ SUD !

BULLETIN D'ADHESION OU DE CONTACT

Nom :

Prénom :

Adresse professionnelle :

Situation professionnelle : Grade :

Echelon :

Indice :

☐

désire adhérer à SUD Trésor

☐

accepte de diffuser la presse dans mon poste

À retourner à : ➡